

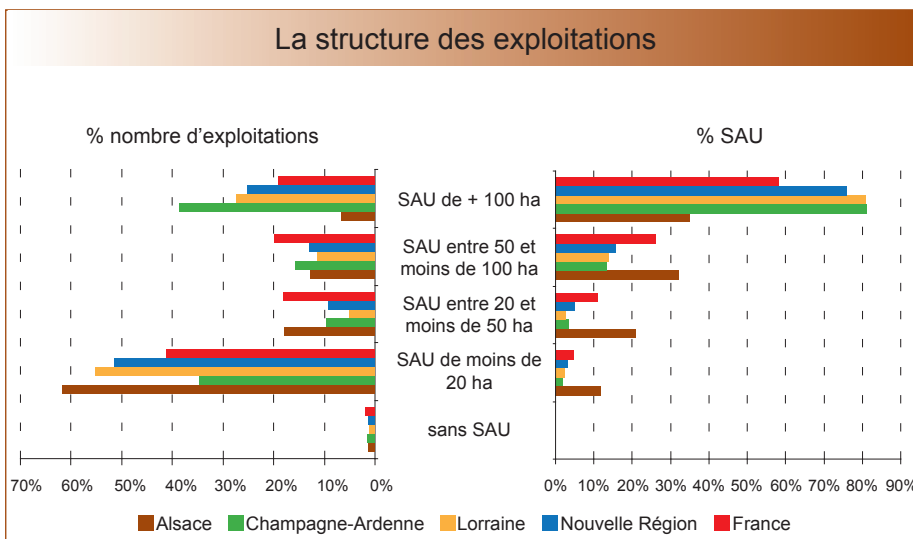


## Une grande région diversifiée

La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine s'étend du bassin parisien aux rives du Rhin sur 57 800 km<sup>2</sup>, englobant le massif vosgien. Le territoire est occupé à 45% par l'agriculture, soit 3 millions d'ha, et à 35% par la forêt. Grâce à la diversité des sols et des climats, l'agriculture présente un large éventail de productions. Dans les comptes des exploitations, la production est dominée par la viticulture, les céréales et les cultures industrielles. L'élevage, pour l'essentiel bovin, n'assure que 20% de la valeur, mais joue un rôle majeur dans le maintien des territoires. Au sein de 49 000 exploitations, la production agricole génère l'équivalent de plus de 75 000 emplois à temps complet. En aval de cette production, plus de 2 000 établissements agroalimentaires rassemblant 40 000 salariés contribuent à sa transformation. Les surfaces couvertes par la forêt (2 millions d'ha) produisent chaque année 6,8 millions de m<sup>3</sup> de bois. La propriété forestière de la nouvelle région se caractérise par une prédominance de la forêt publique (59% contre 25 au niveau national). Enfin, 220 scieries sont situées dans la nouvelle région qui représentent 17% du sciage français.

### Des structures d'exploitation solides

L'agriculture de la grande région présente une grande diversité de productions qui se reflète dans l'hétérogénéité des structures. En moyenne, une exploitation de la nouvelle région cultive 61 ha, ce qui la place au sixième rang des régions nouvellement créées. Si on exclut les unités orientées vers la viticulture, la superficie moyenne passe à 92 ha. Sur ce champ, la Lorraine et la Champagne-Ardenne présentent des structures assez proches (respectivement 92 ha et 122 ha en moyenne), alors que les exploitations alsaciennes sont de taille plus modeste (39 ha hors viticulture) et la concentration du foncier y apparaît moins importante. Les exploitations de plus de 100 ha valorisent 35% de la surface agricole en Alsace et 81% en Champagne-Ardenne et en Lorraine. Globalement, l'agriculture de la nouvelle

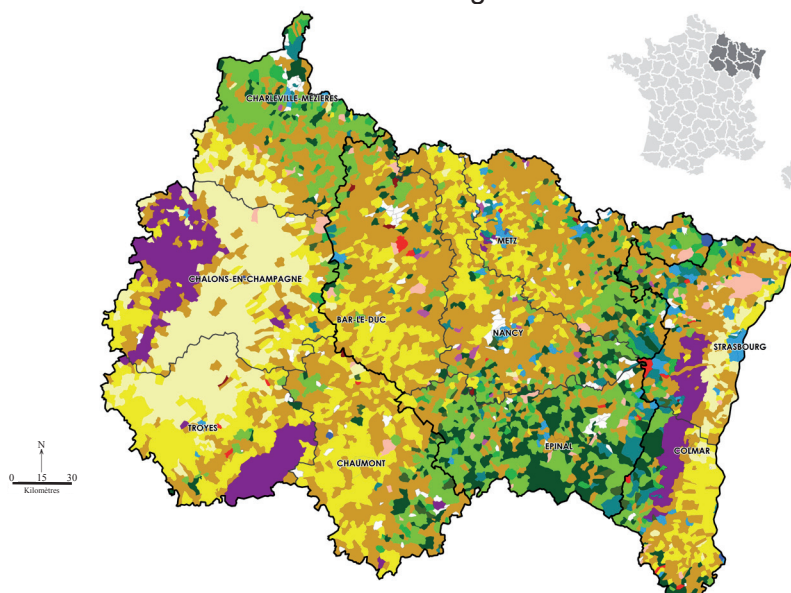


Source : Recensement agricole 2010

région est riche de 75 000 emplois. Cependant, 100 ha cultivés ne génèrent que 2,5 emplois à temps complet, en dessous du niveau national (2,8).

### Orientation agricole dominante des communes de la nouvelle région en 2010

- Absence de données diffusibles
- Autres herbivores
- Bovins lait
- Bovins mixte
- Bovins viande
- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Fleurs et horticulture diverse
- Fruits et autres cultures permanentes
- Granivores mixtes
- Maraîchage
- Ovins et caprins
- Polyculture et polyélevage
- Porcins
- Viticulture (appellation et autre)
- Volailles



Carte réalisée le 03/12/2014. Auteur : DRAAF - SRISE

## Quatre Otex dominant l'emploi agricole

Les principales orientations des exploitations (Otex) de la région sont la viticulture, les céréales et les oléoprotéagineux, la polyculture-polyélevage et les bovins lait. Elles concentrent les trois quarts des emplois agricoles dans la nouvelle région. Au total, la main-d'œuvre familiale représente encore plus des deux tiers des unités de travail annuel (UTA) malgré une diminution annuelle de -1,9% entre 2000 et 2010. Cette baisse semble liée à la perte des exploitations qui évolue au même rythme. Par contre, le salariat agricole progresse légèrement. Ainsi, il représente près de 24 000 UTA et enregistre une évolution annuelle moyenne de +1,2% entre 2000 et 2010. L'emploi saisonnier se développe plus que l'emploi permanent. En premier lieu associée à la viticulture, cette main-d'œuvre représente près de la moitié de l'emploi salarié agricole dans la nouvelle région.

Les 16 000 exploitations viticoles assurent à elles seules 57% de la main d'œuvre salariée et un quart de l'emploi non salarié. Les 10 600 producteurs spécialisés en céréales et oléoprotéagineux emploient 15% de la main-d'œuvre et 6% des salariés.

Les deux principales orientations d'élevage, par l'intermédiaire d'une structure spécialisée en production laitière ou par une exploitation associant élevage et polyculture, représentent un quart de l'emploi agricole régional.

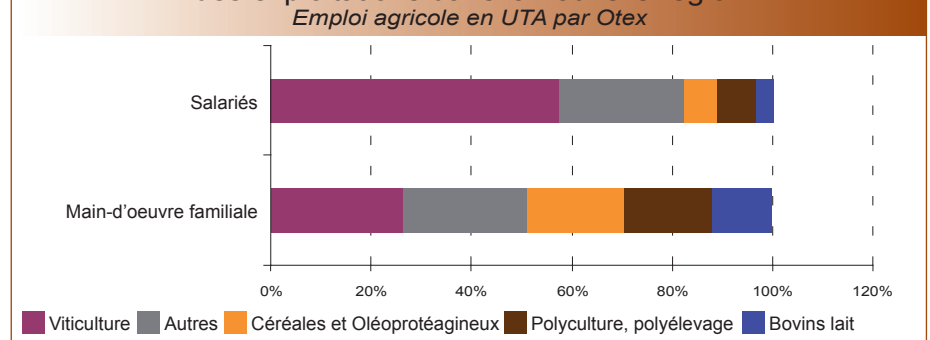
Les 6 700 exploitations de polyculture-polyélevage représentent à elles seules près de 11 000 UTA. Les chiffres de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de 2012 confirment les tendances à la baisse de la main-d'œuvre agricole familiale et le maintien voire la progression de l'emploi salarié.

## Première région de production de céréales en Europe

La nouvelle région s'affirme comme l'une des plus grandes régions céréalières d'Europe, détrônant dans bien des domaines les précédents leaders. En 2013, les céréales couvrent une superficie de 1,379 millions d'ha devant le nouvel ensemble Aquitaine-Limousin-Poitou, au deuxième rang avec 1,332 millions d'ha. La région se situe au premier plan en matière de production d'orge et de colza. Avec la plaine de Champagne à l'ouest, les côtes de la Meuse au centre et la plaine du Rhin à l'est, le nouvel ensemble représente plus de 10% de la production nationale dans la plupart des grandes cultures.

Le secteur céréalière pèse à lui seul près de deux milliards d'euros en 2012, soit 13% de la valeur nationale des céréales. Pourtant, cette production semble sous-

## Répartition des emplois en fonction des principales orientations des exploitations dans la nouvelle région



Sources : Bilan annuel de l'emploi agricole - Recensement agricole 2010

valorisée. En effet, si la nouvelle région apparaît bien souvent leader ou au second rang des productions céréalières en terme physique, le poids économique de son secteur céréalière la situe au quatrième rang national derrière les régions Aquitaine-Limousin-Poitou, Centre et Nord-Picardie.

## Une viticulture de qualité

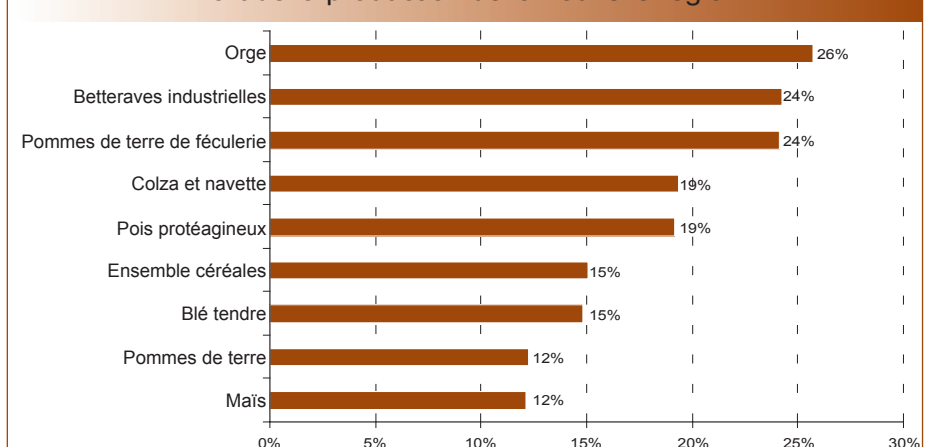
La viticulture de la nouvelle région représente entre 2,6 et 3,3 milliards d'euros selon les années, soit un peu moins de 40% de la valeur de la production viticole française hors subventions. La quasi-totalité des surfaces est destinée à la production de qualité. Le champagne, appellation de renommée mondiale, correspond à 82% de la valeur de la partie viticole. L'Alsace associe vins blancs tranquilles de cépages et crémant pour un quart de la production. Plus de 16 000 vigneronnes cultivent 47 100 ha de vignes, mais seuls 4 700 sont considérés comme des structures moyennes ou grandes.

Pour les vins d'Alsace et le champagne, 446 millions de bouteilles ont été commercialisées. Pour ces deux vignobles, les caves particulières assurent environ 20% des ventes. En revanche, en Alsace, les coopératives détiennent une part plus importante des volumes expédiés : 41% contre 9% en Champagne-Ardenne. Par contre, 70% des bouteilles de champagne sont commercialisées par les maisons de champagne.

## L'élevage : un rôle essentiel dans l'aménagement des territoires

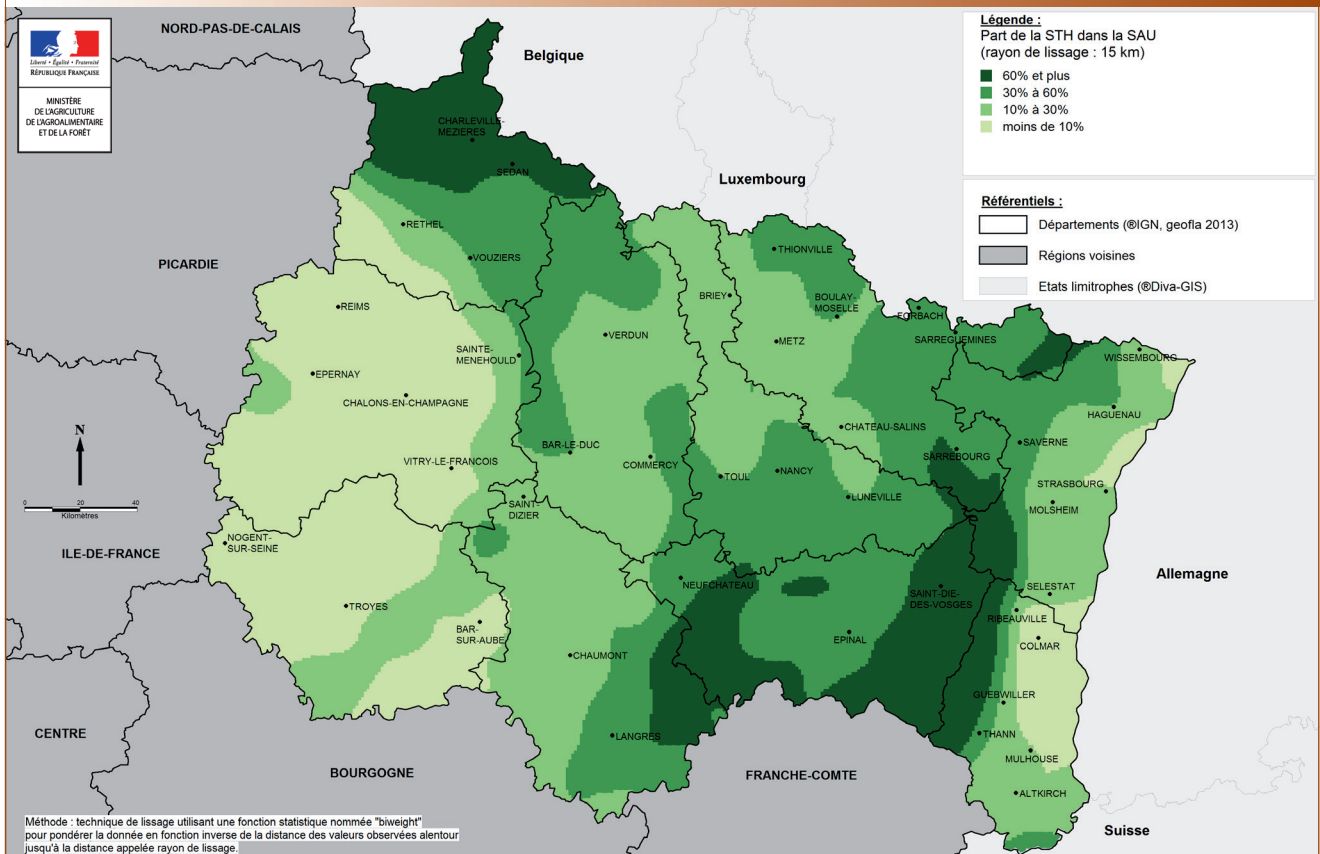
Dans la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, les produits issus de l'élevage représentent moins de 20% de la valeur de la production de la branche agriculture. Seules les régions Centre, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur présentent un poids de l'élevage moins important. Cependant, ces productions jouent un rôle majeur pour le maintien de l'agriculture de montagne où il est difficile d'implanter d'autres productions. Elles jouent également un rôle décisif pour le maintien des prairies permanentes en plaine. L'élevage bovin constitue le pilier essentiel de ces productions. Au sein de celui-ci, le lait de vache occupe la première place. Avec 21,8 millions d'hl produits (dont 99% est livré à l'industrie), la nouvelle région représente 9,2% de la production nationale et se classe au sixième rang des régions productrices. La Lorraine assure 57% de la production de la nouvelle région, la Champagne-Ardenne 29% et l'Alsace 14%. Les exploitations laitières de la nouvelle région sont bien structurées avec une taille moyenne de 50 animaux par exploitation, qui la place au deuxième rang des régions françaises, derrière la Normandie. La production par vache, estimée à 6 600 l par an est supérieure de 3% à celle observée au niveau national. La production de viande

## Part de la production de la nouvelle région



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2013 Semi-Définitive

## Part de la STH dans la SAU dans la nouvelle région



Sources : MAAF - Recensement agricole 2010, ©IGN, geofla2013.

Carte réalisée le 26/02/2015. Auteur : DRAAF - Srise

bovine constitue le deuxième pilier de la production animale de la nouvelle région. Elle atteint 144 400 tonnes en 2013, soit 10,4% de la production nationale. En 2013, la nouvelle région comptait 279 000 vaches allaitantes, soit 7% du troupeau national. Son association avec un troupeau laitier n'est pas rare. En 2010, les vaches allaitantes sont détenues par 8 400 exploitations pour une taille moyenne de troupeau de 32 têtes. Cette faible taille s'explique par la dispersion du troupeau allaitant dans différents systèmes d'exploitation (laitier, mixte-lait-et-viande, polyculture-élevage). La production ovine bien présente, en particulier en Lorraine, joue un rôle important dans le maintien des prairies. En outre, la production de volailles fermières constitue un atout économique non négligeable pour les exploitations alsaciennes.

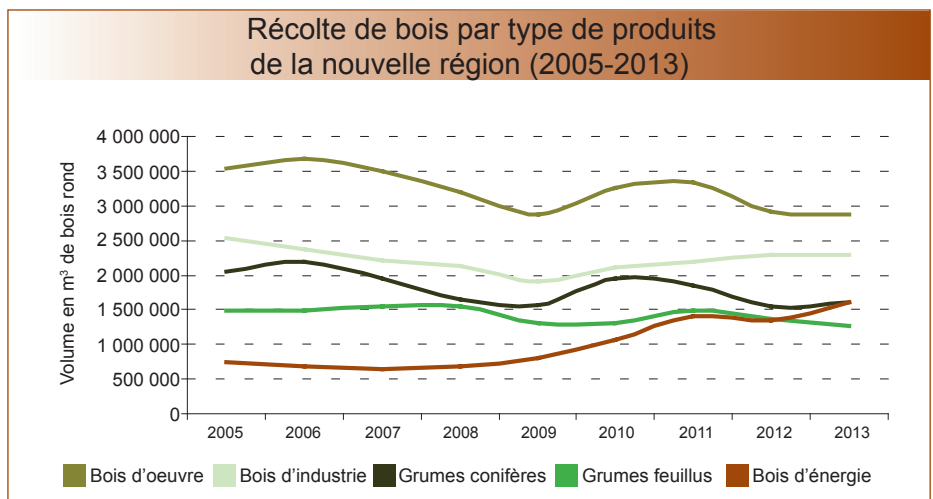
### Une forêt diverse, publique et productive

La forêt couvre 35% du territoire. Elle constitue un élément majeur du paysage de la nouvelle région. Elle occupe 1,84 millions d'ha de forêts de production, ce qui représente 12% des surfaces françaises. D'est en ouest, elle présente une grande variété d'essences. A l'est, dans le massif vosgien, les résineux dominent, ce qui explique la grande productivité de la forêt alsacienne. A l'ouest, et plus particulièrement au nord des Ardennes, les feuillus représentent

les trois quarts des surfaces forestières. La Lorraine dispose d'une surface de 874 000 ha de forêt dont notamment 270 000 ha de hêtre, ce qui permet à la nouvelle région de représenter 43% de la récolte nationale de cette essence. La récolte de bois totale s'élève à 6,8 millions de m<sup>3</sup> de bois ronds dont 42% de bois d'œuvre, 34% de bois d'industrie et 24% de bois d'énergie. Ces chiffres masquent de fortes disparités. La part du bois d'industrie est plus importante en Champagne-Ardenne, alors que celle du bois d'œuvre est majoritaire en Alsace. Cette importante ressource est plus fortement rattachée au domaine public : 41% de forêt privée dans la nouvelle région contre 75% en France.

### Les grandes scieries sont plutôt à l'est et le sciage de feuillus à l'ouest

Dans la nouvelle région, près de 220 scieries, dont les deux plus importantes unités de sciage en France, représentent 13% des entreprises françaises pour 17% des volumes sciés. La nouvelle région assure un quart des volumes de feuillus sciés en France et 15% des résineux. L'ensemble des sciages de la nouvelle région représente 1,4 million de m<sup>3</sup> de bois rond, dont près de la moitié est certifiée. Avec 74 500 m<sup>3</sup> de bois ronds, les sciages à façon correspondent au quart des volumes nationaux en 2013.



Source : Enquêtes Exploitations Forestière et Scierie - 2005 - 2013

## Un poids des établissements agroalimentaires non négligeable

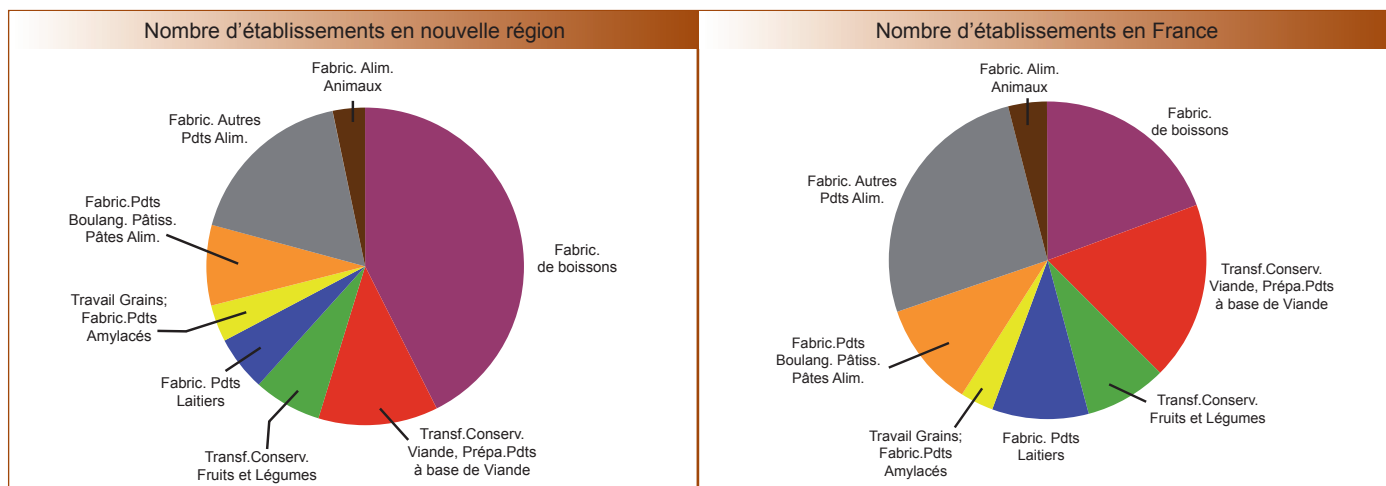
Plus de 2 000 établissements agroalimentaires emploient un peu moins de 40 000 salariés dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Elle se situe ainsi au cinquième rang national en terme d'emplois agroalimentaires en 2012. Ce secteur représente aussi 10% des salariés dans l'activité industrielle régionale. En Champagne-Ardenne, il concerne 17,4% des salariés notamment du fait d'un emploi industriel moins important dans cette région. Par contre, plus de 100 000 salariés travaillent dans

l'ensemble du secteur industriel dans les deux autres régions. Ainsi, une forte densité industrielle à l'est, une dominante des industriels laitiers au centre et l'activité de champagne à l'ouest marquent le territoire de la nouvelle région.

## Un nouvel espace de dimension européenne

Frontalière avec quatre pays, la nouvelle région sera en relation directe avec trois régions allemandes (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, et Sarre), une région belge (la Wallonie) et le Luxembourg. Cet ensemble transfrontalier rassemble

132 400 exploitations. Elles mettent en valeur 6 millions d'ha et génèrent l'équivalent de 204 500 emplois à temps plein. Dans cet ensemble, la nouvelle région rassemble 37% des exploitations, 50% de la surface agricole utilisée et 36% de la main-d'œuvre. Par rapport à ses voisines transfrontalières, la nouvelle région se caractérise par des structures d'exploitations plus importantes (62 ha en moyenne contre 51 pour l'ensemble transfrontalier) et moins riche en main-d'œuvre. Il faut 2,4 emplois à temps complet pour cultiver 100 ha, alors qu'il en faut 3,4 dans l'ensemble transfrontalier.



Sources : Insee - Connaissance de l'Appareil Productif 2012 (CLAP)

La nouvelle région en quelques chiffres						
	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Nouvelle Région	France	Rang de la Nouvelle région
Forêt de production (milliers d'ha)	313	662	874	1 849	15 549	4
Récolte totale de bois (en m <sup>3</sup> rond sur écorce)	778 985	587 036	1 506 335	2 872 356	18 535 146	2
Surface Totale (km <sup>2</sup> )	8 332	25 720	23 669	57 721	549 086	4
Exploitations agricoles	12 014	24 587	12 650	49 251	489 977	4
Unités de travail agricole	16 767	40 011	18 395	75 173	751 365	4
Surface agricole utilisée (ha)	336 637	1 536 761	1 138 220	3 011 618	26 963 252	3
Surface moyenne par exploitation	28	63	90	61	55	6
UTA pour 100 ha	5,0	2,6	1,6	2,5	2,8	7
Céréales (ha)	188 420	744 320	446 510	1 379 250	9 474 458	1
Oléagineux (ha)	5 176	208 735	111 460	325 371	2 271 450	3
Betteraves industrielles (ha)	6 305	87 130	135	93 570	383 596	2
Surfaces toujours en herbe (ha)	79 670	261 990	422 208	763 868	7 583 562	4
Vignes (ha)	15 597	31 121	418	47 136	755 174	4
Livraison de lait de vache (hl)	2 996 424	6 307 468	12 236 729	21 540 621	232 576 966	6
Viande bovine finie (tonnes)	14 322	47 578	82 497	144 397	1 395 086	5
Céréales (millions d'euros)	446	1 049	507	2 002	15 369	4
Vins d'appellation (millions d'€)	538	2 077		2 615	7 569	1
Produits végétaux (millions d'€)	1 217	4 290	1 016	6 523	45 490	2
Productions de viande (y compris aviculture, en millions d'€)	115	283	353	751	17 535	9
Lait et produits laitiers (millions d'€)	129	207	402	738	8 696	6
Total produits animaux (millions d'€)	247	501	775	1 523	26 859	9
<b>Total produits ( millions d'€)</b>	<b>1 565</b>	<b>4 971</b>	<b>1 900</b>	<b>8 436</b>	<b>75 695</b>	<b>3</b>

Sources : Agreste RA 2010, SAA 2013, Comptes 2012



### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique  
67070 Strasbourg Cedex - 14, rue Maréchal Juin - CS 31009

**Éric MALLET**, directeur régional

51037 Châlons-en-Champagne Cedex - Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

**Sylvestre CHAGNARD**, directeur régional

57046 Metz Cedex - 76, avenue André Malraux

**Michel SINOIR**, directeur régional

■ Rédacteurs : **Claude WILMES, Jean-Pierre JACTAT, Pierre BRUYAS**  
■ Composition : SRISE Alsace

■ Dépôt légal : à parution  
■ N° ISSN : 1961 - 0637